

VILLERS SAINT PAUL



Le budget 2008

Le budget 2008

Cette année encore, les dépenses d'investissement restent à un niveau très élevé sans hausse d'impôts ni recours à l'emprunt.

En 2008, le remboursement des emprunts ne représente que 6,10% des dépenses contre 8% l'année dernière.

C'est le résultat de la rigueur dont vos élus font preuve dans la gestion financière de la commune.

	Taux votés par le Conseil Municipal de Villers-St-Paul en 2007	Taux votés par le Conseil Municipal de Villers-St-Paul en 2008	Evolution 2007 - 2008	Moyenne nationale des taux
Taxe d'Habitation	13,50	13,50	0	14,48
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	16,44	16,44	0	18,60
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties	71,48	71,48	0	44,43
Taxe Professionnelle	14,29	14,29	0	15,80



Balance Générale du Budget Communal	
Recettes 2008	10.420.279 €
Recettes de fonctionnement	9.068.434 €
Recettes d'investissement 2007	444.288 €
(sans autofinancement et Intérêts courus non Echus et dotation aux amortissements)	
Excédent exercice 2006	907.557 €
Dépenses 2008	10.420.279 €
Dépenses réelles de fonctionnement	8.040.263 €
(sans autofinancement et Intérêts courus non Echus et dotation aux amortissements)	
Dépenses d'investissement	2.380.016 €

Le budget 2008

En 2008 lorsque la commune dépense 100 €, comment sont-ils utilisés ?

Les dépenses de la commune Fonctionnement et investissement	
Voirie - Bâtiments publics	26,60
Enfance - Jeunesse	12,00
Education	11,80
Cadre de vie	10,70
Services généraux	10,00
Social - Personnes âgées	8,80
Sports	6,20
Emprunts	6,10
Culture	6,00
Communication	1,80

En 2008 lorsque la commune perçoit 100 €, d'où viennent-ils ?

Les recettes de la commune Fonctionnement et investissement	
Taxe Professionnelle (y compris compensations de l'Etat)	48,90
Participation de l'Etat	21,50
Fonciers (bâties et non bâties)	10,50
Taxe d'habitation	6,00
Rétribution de services	5,00
C.A.F.	4,00
Divers	2,50
Subventions (Région - Département)	1,60
Emprunts	0,00

D'où proviennent les recettes de la Commune ? Selon quelles priorités sont-elles utilisées cette année ? "Villers St-Paul Informations" vous communique les chiffres précis pour 2008.



Le budget 2008

Malgré le refus de l'Etat d'apporter sa contribution financière, les travaux de réaménagement de la ZAC des Côteaux ont commencé en mars dernier.

Les deux tiers des dépenses d'investissement de l'année 2008 seront affectés au financement de travaux de voirie et d'amélioration du cadre de vie réalisés dans différents quartiers de la commune.

Il n'est bien sûr pas possible de citer ici, et dans le détail, l'ensemble des dépenses d'investissement.

Cependant, «Villers-Saint-Paul Informations» vous présente dans ce numéro les plus importantes, et sans doute les plus significatives d'entre-elles.

• Aménagement de la Zac des Côteaux	1.624.000 €
• Programme de mise en conformité des bâtiments	30.000 €
• Mise aux normes d'arrêts de bus	30.000 €
• Dotation pour travaux divers de voiries	25.000 €
• Subvention d'équipement à Monchy-St-Eloi pour l'aménagement de l'étang	25.000 €
• Remplacement de projecteurs au stade Pétenot	18.000 €
• Acquisition d'un lave-vaisselle pour la salle Georges Brassens	14.000 €
• Dotation en matériels des écoles	9.200 €



Le budget 2008

Les subventions de quelques associations

Sports

U.S.V.S.P	40.000 €
Hand-Ball Club Villersois	17.000 €
Dojo Villersois	6.100 €
Olympic-Karaté-Club	3.300 €
Entente Aquatique (E.A.N.V.)	3.000 €
Centre d'Education Chorégraphique	3.000 €
Association Villersoise de Danse	2.800 €
Club-Cyclotouriste Villersois	2.500 €
Moto Sport	2.500 €
Union Cyclo sportive	1.500 €
Gymnastique Volontaire Féminine	1.500 €
Basket-Olympique Villersois	1.500 €
La Randonnée Villersoise	850 €

Culture

Office Municipal Culturel	19.000 €
Comité des Fêtes	3.000 €
Les Amis de la Vapeur de l'Oise	1.300 €
Art et Culture Villersois	1.200 €
Théâtre Tiroir	1.100 €
Crescendo	1.000 €
Créa-Club	900 €
Syndicat d'Initiatives	700 €
Reg'Arts de Villers	500 €
A.M.O.I.	300 €
Lirilol	270 €

Solidarité

Secours Populaire	2.000 €
Club de la Brèche	1.760 €
U.N.R.P.A.	1.760 €
Amicale des Donneurs de Sang	400 €
Oise Alzheimer	200 €

Autres Associations

Amicale canine	1.500 €
Les Jardins Familiaux	410 €
F.N.A.C.A.	350 €
Alerte aux Déchets	350 €
A.A.P.P.M.A. «la Truite»	180 €

Scolaires

Coopératives scolaires	7.300 €
Foyer Socio-Educatif du collège Emile Lambert	1.000 €
Association Sportive Collège Emile Lambert	700 €
F.C.P.E.	500 €

Les associations de la commune proposent des activités qui favorisent l'épanouissement de chacun et qui permettent de tisser des liens entre les Villersois.

Pour faciliter leur fonctionnement, le Conseil Municipal leur verse chaque année plus de 200.000 euros de subventions.

Le budget 2008

Comme chaque année, nous publions quelques ratios relatifs au budget communal. Ils montrent qu'il est possible de mener une politique d'investissement ambitieuse tout en maîtrisant l'endettement de la ville.

Comme le souligne la Chambre Régionale des comptes dans chacun de ses rapports consacrés à Villers-Saint-Paul, la situation financière de notre commune reste particulièrement saine.

Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	
$\frac{8.040.263}{6.027 \text{ habitants}}$	= 1.334,04 € par habitant
Produit des impositions directes par habitant	
$\frac{5.736.919}{6.027 \text{ habitants}}$	= 951,87 € par habitant
Recettes réelles de fonctionnement par habitant	
$\frac{9.068.434}{6.027 \text{ habitants}}$	= 1.504,64 € par habitant
Dépenses d'investissement par habitant	
$\frac{2.380.016 \text{ €}}{6.027 \text{ habitants}}$	= 390,90 € par habitant
Dotation globale de fonctionnement par habitant	
$\frac{1.728.788 \text{ €}}{6.027 \text{ habitants}}$	= 286,84 € par habitant
Dette totale par habitant	
Villers-Saint-Paul $\frac{5.318.422 \text{ €}}{6.027 \text{ habitants}}$	= 882,44 € par habitant
	Moyenne Nationale 883 € par habitant
Annuité de la dette par habitant	
Villers-Saint-Paul $\frac{635.942 \text{ €}}{6.027 \text{ habitants}}$	= 105,52 € par habitant
	Moyenne Nationale 104 € par habitant